

Un livre d'actualité "Un crime passionnel devant la justice anglaise"

Dans son récent discours, au banquet de l'Alliance démocratique, M. F.-B. Mianin a fortement insisté sur la nécessité d'une réforme profonde de la magistrature française.

Rechercher à cet égard des exemples et des encouragements à l'étranger, les soumettre à l'appréciation du public français dans une forme littéraire, impossible, suivant les données d'une compétence spécialisée d'une longue expérience, était une œuvre délicate et féconde.

C'est celle qui vient de réaliser brillamment deux avocats, l'un français, l'autre anglais, M. Jean Dubaut, des Barreaux de Paris et de Londres, avocat de l'Université de Paris, et M. J. Hill Smith, diplômé d'histoire de l'Université d'Oxford et avocat à Londres, qui ont publié chez « Les Editions françaises », dans la collection des « grands documents internationaux » : « Un crime passionnel devant la Justice anglaise ».

LE MARCHÉ DU BLÉ

Le groupe de la Fédération républicaine, ému de la chute brutale des cours du blé, rappelle au Gouvernement les conclusions émises par lui pour empêcher l'effacement des prix. Il signale à son attention la nécessité d'effectuer d'urgence, et au maximum, les achats de blés libres prévus par la loi du 24 décembre 1934.

M. Pierre Laval a conféré à Genève avec MM. Eden et Aloisi

Genève, 18 janvier. — M. Pierre Laval a reçu en audience MM. Maximos, ministre des Affaires étrangères de Grèce ; Friedman, délégué permanent de la Lettonie auprès de la Société des Nations ; de Vasconcelos, délégué du Portugal.

La réforme judiciaire

Paris, 18 janvier. — Le garde des Sceaux, réalisant la première tranche de la réforme judiciaire dont il a exposé récemment les grandes lignes, a présenté à la signature du Président de la République, trois décrets qui paraîtront samedi, au « Journal Officiel ».

L'EXAMEN D'APTITUDE AUX BOURSES NATIONALES

Paris, 18 janvier. — L'« Officiel » publie l'arrêté suivant : « La session de l'examen d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement primaire supérieur (3^e et 4^e séries), en 1935, s'ouvrira, dans tous les départements, le jeudi 11 avril 1935. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 11 mars inclus à la Direction de l'enseignement primaire (service des examens, rue Mabillon). Pour Paris et le département de la Seine, à l'Inspection académique de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille pour les autres départements ».

Pas de mouvement diplomatique

Paris, 18 janvier. — Dans les milieux officiels, on déclare que tous les bruits relatifs à un mouvement diplomatique que certains journaux ont rapporté ce matin, sont absolument dépourvus de fondement.

LETRE DE BRUXELLES L'UNION CATHOLIQUE CONDAMNE LE PLAN DE MAN

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER) BRUXELLES, 18 JANVIER 1935.

L'Union Catholique belge vient de confirmer la condamnation que de nombreux groupements catholiques avaient déjà formulée contre le plan de Man, officiellement adopté en principe par la parti socialiste comme programme d'action.

Le rapport qui a abouti à cette condamnation définitive a été présenté par un homme dont la compétence sociale, la largeur de vues et le caractère démocratique sont indéniables : le R.P. Arendt. Il est une personnalité en Belgique qui réalise l'idéal de la démocratie, c'est-à-dire à aller au peuple pour le servir et non pour s'en servir, c'est bien cet ancien ingénieur qui, après avoir été, à Gand, l'un des créateurs du puissant mouvement démocratique belge, a écrit le Pire Ruten et quelques autres, a quitté le monde et s'est fait religieux pour ne plus être distrait par une seule préoccupation terrestre : de l'apostolat auquel la Providence l'appelle.

Donc, aucune suspicion d'idées partisans dans l'esprit loyal et scientifique qui l'a amené à la condamnation du plan de Man. Aucune critique de ce plan qui soit plus fouillée, plus logique que celle de P. Arendt. Elle est le fruit d'un examen à la loupe, servit par une intelligence lucide, une expérience consommée des hommes et des choses, une indépendance d'esprit, et surtout par un cœur généreux qui n'aurait pu être dévié par un intérêt quelconque à cacher à ce qui peut entrer dans son intérêt.

Nous avons, à plus d'une reprise, signalé dans ces lettres, au fur et à mesure qu'il les exposait, dans la presse, ou dans des conférences, les éléments du travail auquel se livrait le Pire Arendt et qui annonçaient déjà sa conclusion : « Il est impossible pour les dirigeants catholiques de se rallier au plan de Man ».

Mais, repousser purement et simplement un mauvais plan de reconstruction sociale et de redressement économique ne peut venir à l'esprit. Devant des ruines immenses, la politique des bras croisés est nocive. Le Pire Arendt est de cet avis. Après avoir éclairé le parti catholique sur l'impuissance du plan socialiste, le Pire Arendt a continué avec non moins de force, toute attitude expectante et purement négative. Le parti catholique, a-t-il dit en substance, doit tenir compte des changements survenus dans le monde, développer l'emploi des produits belges, accentuer la politique commerciale extérieure simple et vigoureuse, employer rationnellement les chômeurs, régler l'activité bancaire, protéger l'épargne, distribuer largement le crédit, éviter que quelques grands établissements financiers acquièrent une puissance excessive dans l'Etat, guider et aider l'évolution des classes moyennes, aider le Gouvernement à adapter l'économie du pays aux situations nouvelles.

Un projet de scrutin de liste départemental pour l'élection des députés

Paris, 18 janvier. — MM. Albert Thibault et Emile Faure viennent de déposer sur le bureau de la Chambre, une proposition de loi tendant à l'institution d'un système électoral nouveau qui impliquerait une diminution du nombre des députés et sénateurs.

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de la proposition constatent que le pays tout entier désire une réduction sensible du nombre des parlementaires. Il leur apparaît que le scrutin de liste départemental, avec liberté de panachage, est de tous les modes possibles de scrutin, celui qui est le plus susceptible de faire ressortir la volonté des électeurs.

Les projets pour la protection de l'épargne publique

Paris, 18 janvier. — Au cours du Conseil des ministres de vendredi, M. Georges Fernot, garde des Sceaux, a soumis à la signature du Président de la République, deux projets de loi tendant à modifier la loi du 34 juillet 1927 sur les sociétés et à assurer ainsi plus efficacement la protection de l'épargne publique.

Un anolon maire de la Sarthe touchait l'allocation pour son amie et pour quatre enfants dont trois n'existaient pas

Le Mans, 18 janvier. — Auguste Papin, âgé aujourd'hui de 87 ans, avait été maire de Briouze (Sarthe), de 1921 à 1925. Il est sans doute déjà rétro, si pour les beaux yeux de Germaine Orsain, il n'avait abandonné son écharpe ainsi que femme et enfants.

Un rapide passe au-dessus du corps d'une femme sans la réveiller

Londres, 18 janvier. — Le mécanicien d'un train rapide ayant d'urgence arrêté son convoi près de Rull, craignant d'avoir écrasé une femme, les employés du train découvrirent à une distance d'une centaine de mètres, une femme, Mme Elisabeth Impert, profondément endormie entre les rails et intacte.

Un record aérien homologué

Paris, 18 janvier. — Au cours de sa dernière réunion, la Commission sportive de l'Aéro-Club de France a homologué le record de la plus grande vitesse sur base en avion de France, Dalmont, avec 506 kms 844 à l'heure.

Vers la réforme du règlement de la Chambre

Le Président de la Chambre a réuni vendredi matin, les présidents de groupes et des grandes commissions pour examiner avec le président, M. Emile Borel, et le rapporteur de la Commission du règlement, M. André-J.-L. Breton, les diverses propositions dont l'assemblée est actuellement saisie, en vue de modifier son règlement.

Cette conférence a retenu, en même temps que les propositions et rapportées au nom de la Commission du règlement, diverses suggestions contenues dans le contre-projet socialiste et les amendements déposés.

C'est ainsi qu'elle a décidé qu'un comité composé du président et des vice-présidents de la Chambre, ainsi que des présidents de groupes et des commissions intéressées, d'organiser les discussions générales des projets et propositions de loi insérées à l'ordre du jour.

La durée de la discussion, l'ordre et le nombre des orateurs seraient fixés à l'avance par entente mutuelle des membres de ce comité.

Enfin, la conférence a accepté une importante modification aux dispositions en vigueur, en admettant que le Gouvernement aurait, désormais, le droit de reprendre par priorité, soit le texte primitivement déposé par lui, soit un nouveau texte, chaque fois qu'un rapport présenté à l'assemblée au nom d'une commission modifierait trop à son gré son projet initial.

Ainsi, c'est sur le texte gouvernemental que la Chambre a dit son premier mot. En premier lieu, au lieu d'avoir comme actuellement à statuer sur des contre-projets d'initiative parlementaire, puis sur le rapport de la commission.

LE RAPPORT MÉDICAL SUR MICHEL HENRIOT

Lorient, 18 janvier. — Michel Henriot qui, le 3 mai 1934, a assassiné sa femme, à la Villa du Loch, avait été transféré à Paris, dans le courant du mois d'octobre d'une ville normande à un examen médical par les trois experts parisiens désignés par le juge d'instruction de Lorient, M. Caudan.

Les experts, le professeur Claude, membre de l'Académie de médecine; le docteur Truelle, médecin-chef de l'Asile Sainte-Anne, et le docteur Sellier, médecin-chef des asiles d'aliénés, ont fait parvenir leur rapport au Parquet de Lorient.

Les médecins psychiatres affirment, en conclusion de leur rapport, qui comprend soixante-deux pages dactylographiées, que Michel Henriot présente un ensemble de traits qui doivent être pris sérieusement en considération dans l'appréciation de sa responsabilité pénale. Ses écrits ont, en outre, relevé chez le criminel du Loch, qu'ils considéraient comme un type de dégénéré, des troubles endocriniens et un déséquilibre psychique.

Dans sa chambre, à Grenelle, un mineur se fait sauter à la dynamite

Grenelle, 18 janvier. — Vendredi, vers huit heures, une détonation formidable jetait effroi dans le quartier de la place Aussoy, situé au plein centre de la ville. Aussitôt, un énorme panache de fumée s'élevait du cinquième étage de l'immeuble portant le n° 3 de la rue Montmorency.

Une arrestation à Gènes pour le drame de Marseille

Gènes, 18 janvier. — La police a arrêté le Général Adriano Olivari, considéré comme l'un des auteurs du drame de Marseille. Cette arrestation aurait été opérée spontanément par les autorités italiennes, qui n'avaient été saisies d'aucune demande de la part des autorités françaises.

La situation dans le textile à La Gorgue-Estaires

Une réunion des ouvriers du textile de La Gorgue-Estaires s'est tenue hier. Les propositions patronales n'ont pas été acceptées et les ouvriers ont voté la continuation de la grève.

ECHOS DERNIÈRE

Comment tombe une tragédie

Sous l'Empire, un auteur oublié aujourd'hui, avait écrit une tragédie dont le sujet était Loth, le neveu d'Abraham. La tragédie tombe de la première scène de la première représentation, qui se terminait par ce dialogue : « L'amour vaincu Loth. » Ce fut une hilarité homérique.

Du cran

Le général Giraud qui collabora aux dernières opérations de pacification dans le Sud marocain n'était pas un nouveau venu au Maroc. Il avait déjà, au moment de la révolte rifaine, fait la preuve de son courage. Il commandait la région de Taan au moment de la plus vive critique de la rébellion, lorsque les Rifains faillirent occuper les lignes françaises et rejoindre les dissidents de Tana.

— Va-t'en, lui disait un jour un goumier travaillé par les émissaires rifains et prêt à abandonner le drapeau français, va-t'en. Demain il sera peut-être trop tard. Tu peux encore sauver ta vie.

Le colonel Giraud n'ignorait rien de la lutte qui se livrait dans la conscience de son auxiliaire. Il le fixa droit dans les yeux.

— Si je savais ma vie au prix d'une lâcheté, lui répondit-il lentement, ne me mépriserais-tu point, toi qui es prêt à sacrifier la tienne au serment de fidélité que tu m'as fait ?

L'homme pâlit légèrement, s'inclina, sortit deux paquets de sa poche et les cotés du colonel Giraud qui l'avait reconnu par cette seule phrase.

Petrification

Un jeune homme de San-Francisco souffrant d'une maladie rare dont 28 cas seulement ont été relevés jusqu'ici. Son organisme accumule le carbonate de calcium, c'est-à-dire qu'il se transforme en pierre.

Passion pour les bêtes

Les animaux ont des amis passionnés. Dans la ville andalouse de Jerez de la Frontera, près de Cadix, d'où viennent les réputés vins de Xérès, quelques membres de l'Association andalouse ont organisé un banquet à un sportman de Barcelone, à l'occasion de la vente de six poneys pur-sang, ceux-ci furent conviés au festin; il leur fut servi, dans la salle même, divers plats de l'événement et divers rafraîchissements, dans des mangeroles artistiques.

Dans une interview, le chancelier Hitler déclare que pour sa part, l'Allemagne ne troublera jamais la paix

Londres, 18 janvier. — M. C. Ward Price, du Daily Mail, a interviewé le Führer-chancelier Hitler à la Maison Brune de Munich, et l'a interrogé sur la situation européenne telle qu'elle ressort du lendemain du plébiscite sarrois.

Faisant allusion au discours qu'il prononça le 17 janvier au matin du 15 janvier, le journal anglais lui a fait part des craintes de certains pays de voir cette nouvelle politique de paix servir de façade à la préparation de la Reichswehr à la guerre.

Estimez-vous qu'il soit possible de prêcher la paix pendant dix ans et de lancer tout d'un coup un peuple dans la guerre? déclara M. Hitler. Je connais trop bien les horreurs de la guerre. Aucun profit ne peut justifier les sacrifices et les souffrances que la guerre entraîne avec elle, et les résultats de quelque conflit européen que ce soit seraient une catastrophe encore plus terrible dans l'avenir que dans le passé. Mon but est le bien-être de mon peuple. Je peux affirmer deux choses. Pour ma part, l'Allemagne ne troublera jamais la paix. Si quelqu'un nous attaque, il tombera sans un nid de hyènes sur nous, nous nous défendrons à la limite de nos forces.

Le contingent moyen de l'armée belge pour 1935

Bruxelles, 18 janvier. — Le « Moniteur » publie un arrêté royal fixant le contingent pour 1935. A l'article premier, il est dit que le contingent moyen de l'armée pour 1935 est fixé à 83.000 hommes au maximum. Par dérogation, l'article 3 stipule que le nombre des militaires pour 1935 désignés pour le service à l'étranger sous les armes est limité à 40.000.

Le différend entre l'Ethiopie et l'Italie serait réglé à l'amiable

Gènes, 18 janvier. — Le différend qui existait entre l'Ethiopie et l'Italie et dont le Gouvernement d'Addis-Abeba avait demandé l'inscription à l'ordre du jour du présent Conseil, ne verra pas en discussion au cours de la présente session. A la suite des conversations qui ont eu lieu à Gènes entre les représentants des deux pays intéressés et MM. Eden et Laval, on a, en outre, la quasi-certitude qu'un effort sera fait entre les gouvernements de Rome et d'Addis-Abeba pour un règlement amiable du différend.

Une arrestation à Gènes pour le drame de Marseille

Gènes, 18 janvier. — La police a arrêté le Général Adriano Olivari, considéré comme l'un des auteurs du drame de Marseille. Cette arrestation aurait été opérée spontanément par les autorités italiennes, qui n'avaient été saisies d'aucune demande de la part des autorités françaises.

La situation dans le textile à La Gorgue-Estaires

Une réunion des ouvriers du textile de La Gorgue-Estaires s'est tenue hier. Les propositions patronales n'ont pas été acceptées et les ouvriers ont voté la continuation de la grève.

M. Paul Reynaud et la déflation

Paris, 18 janvier. — M. Paul Reynaud a présidé ce soir le banquet annuel de l'Association des journalistes financiers.

« Ce soir, l'ancien ministre des Finances a exposé ses idées sur la déflation monétaire ».

Selon M. Reynaud, la situation actuelle de l'économie de notre pays provient du fait que notre monnaie est restée invariable, tandis que les autres monnaies baissent. Il a insisté sur le fait que, dès à présent, le flac dévora cent pour cent du revenu national sans pouvoir cependant faire face aux dépenses publiques.

« On aboutit à l'absurde, a-t-il ajouté. Le pays de Descazes est le seul aujourd'hui qui ne passe la voir. Pour s'échapper du dilemme « déflation des prix ou dévaluation de la monnaie », on a dû envisager la hausse des prix dans une monnaie surévaluée ». Cette politique ne peut mener, selon l'orateur, qu'à un seul résultat, entre nos prix et les prix mondiaux.

« Ce déséquilibre », a dit M. Reynaud, finirait par nous obliger à faire à chaud, l'opération qu'il serait encore facile de faire à froid. Comme l'erreur entraîne l'erreur, pour faire cette politique, il a fallu courir dans la sur-dévaluation de la Banque de France une brèche par laquelle les gouvernements de l'avenir passeraient, quels qu'ils soient ».

Le poste national de Berlin joue la Marseillaise

Berlin, 18 janvier. — A 22 h. 30, le poste national de Berlin a joué la « Marseillaise ».

C'est la première fois que la radiophonie allemande exécute l'hymne national français. Il servait d'introduction à une conférence historique de M. Hans Friedrich sur « Napoléon et le XIX^e siècle ».

Le conférencier a retracé le caractère de Napoléon « homme et surhomme ». Il a présenté Napoléon, héritier de la Révolution française, comme le créateur de l'idée nationale triomphant de l'idée dynastique. Pour lui, Napoléon a fait surgir la liberté dans le cadre de la nationalité. Il est le fondateur spirituel du XIX^e siècle et l'inventeur de l'état moderne.

L'anniversaire du 12 février 1934

La C.G.T. repousse une proposition d'action commune de la C.G.T.U.

Paris, 18 janvier. — La Commission administrative de la C. G. T., après avoir pris connaissance d'une lettre de la C. G. T. U., proposant à la C. G. T. une action commune pour commémorer le mouvement de protestation du 12 février 1934, a décidé l'ordre d'unité d'action qui lui était fait.

Le meurtrier du colonel Caillon va être prochainement jugé

Sousse, 18 janvier. — Aux Assises du Tribunal criminel de Sousse sera évoqué à la session de fin janvier, le meurtre du colonel Caillon, qui commandait le 4^e spahis tunisien, par le lieutenant Calone.

Mort du général Marjoulet ancien commandant de la 1^{re} brigade d'infanterie à Lille

Nice, 18 janvier. — Vendredi après-midi est mort à Nice le général Marjoulet, grand-croix de la Légion d'honneur. Originaire d'Anduze (Gard), où il était né en 1869, le général Marjoulet avait fait une brillante carrière. Général de brigade à Lille, il avait commandé la 1^{re} brigade de la 35^e division d'infanterie, puis le 10^e corps d'armée, à la tête duquel il fut blessé devant Verdun. Quand il fut guéri de ses blessures, il prit le commandement du 14^e corps et fut nommé gouverneur de Lyon. C'est à cette dernière qualité qu'il prit ses retraites.

Le colonel Lindbergh va jeter les bases d'une ligne aérienne transpacifique

Washington, 18 janvier. — Après la fin du procès d'Hauptmann, le colonel Lindbergh entreprendra la traversée du Pacifique afin de lever les fonds nécessaires à la ligne aérienne transpacifique, disant les amis de l'aviateur. Lindbergh utilisera l'avion « Clipper Pioneer » qui se trouve actuellement à Miami.

Le contingent moyen de l'armée belge pour 1935

Bruxelles, 18 janvier. — Le « Moniteur » publie un arrêté royal fixant le contingent pour 1935. A l'article premier, il est dit que le contingent moyen de l'armée pour 1935 est fixé à 83.000 hommes au maximum. Par dérogation, l'article 3 stipule que le nombre des militaires pour 1935 désignés pour le service à l'étranger sous les armes est limité à 40.000.

Le différend entre l'Ethiopie et l'Italie serait réglé à l'amiable

Gènes, 18 janvier. — Le différend qui existait entre l'Ethiopie et l'Italie et dont le Gouvernement d'Addis-Abeba avait demandé l'inscription à l'ordre du jour du présent Conseil, ne verra pas en discussion au cours de la présente session. A la suite des conversations qui ont eu lieu à Gènes entre les représentants des deux pays intéressés et MM. Eden et Laval, on a, en outre, la quasi-certitude qu'un effort sera fait entre les gouvernements de Rome et d'Addis-Abeba pour un règlement amiable du différend.

La situation dans le textile à La Gorgue-Estaires

Une réunion des ouvriers du textile de La Gorgue-Estaires s'est tenue hier. Les propositions patronales n'ont pas été acceptées et les ouvriers ont voté la continuation de la grève.

La compensation de la journée tragique du 6 février

Paris, 18 janvier. — L'Association des 6 février 1934, qui groupe les veuves, les orphelins et les blessés du 6 février, a adressé aux présidents de toutes les associations une lettre dans laquelle elle les informe qu'elle se propose de commémorer la journée tragique, en groupant ses membres place de la Concorde, un an plus tard, jour pour jour.

« C'est, dit la lettre, à la place de la Concorde que cet hommage doit être rendu. C'est là que, le 6 février, les anciens combattants, la jeunesse et tous les patriotes, groupés dans vos associations ou venus individuellement, doivent se rassembler pour défiler, puis, en y déposant des fleurs, devant l'Arc de Triomphe, les noms des morts sont tombés. Nous ne doutons pas, d'ailleurs, que le Gouvernement et la Ville de Paris ne tiennent à s'y faire représenter ».

Un incident au procès Hauptmann

Un vit incident a été provoqué à l'audience de vendredi par Mme Hauptmann, qui s'est écriée : « Vous m'avez, madame, vous m'avez ! » au moment où Mme Auchenbach, qui habitait près de la maison de Hauptmann, a certifié que la femme de l'inculpé vint la voir deux jours après l'enlèvement du bébé et lui dit qu'elle et son mari revenaient d'un voyage.

Le président a fait promettre à Mme Hauptmann de ne pas recommencer. Il a exigé d'Hauptmann, qui avait traité hier un témoin de menteur, la même promesse et M. Reilly n'est bête de dire que Hauptmann désirait faire des excuses pour sa conduite d'hier.

A mesure que le procès avance, l'inculpé montre une nervosité croissante. Il semble également qu'une dissension règne parmi ses défenseurs.

M. Reilly est vivement critiqué par ses trois collaborateurs qui sont plus prudents.

Il lui reprochent notamment d'avoir admis sans difficulté que le petit cadavre trouvé près de la maison de Lindbergh, était bien celui de l'enfant de l'aviateur.

Fournissant sa déposition, Mme Auchenbach a dit qu'un retour de voyage, Hauptmann boitait. On sait que l'accusation affirme qu'il était boité en tombant de l'échelle qui servait à l'enlèvement et avait tué l'enfant dans sa chute.

Dernières Nouvelles Sportives

Boxe. — Lottelli bat Covaci aux points. Paris, 18 janvier. — Ce soir, à la Salle Wagram, dans un combat qui mettait aux prises l'Italien Lottelli et le Roumain Covaci, Lottelli a battu Covaci aux points en dix reprises.

Voici les résultats des combats préliminaires : Puntari et Quinzelet font match nul ; Delain bat Paovoi aux points ; Guillemette et Parmentier font match nul ; — soit bat Drott aux points.

Le Français Laurit bat l'Italien Tino Rolando, aux points. Paris, 18 janvier. — Résultats des matchs préliminaires à l'occasion du championnat de France de boxe : Laurit bat Tino Rolando aux points.

Renseignements commerciaux

Table with 2 columns: COTONS, LIVERPOOL, 18 janvier. Importations: 7.860; Amérique, hausse 3; Brésil, hausse 2; Égypte, hausse 3-4.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 141,8; sur Bruxelles, 206,45; sur New-York, 10,7; sur Francfort, 10,4; sur Amsterdam, 10,4; sur Copenhague, 10,4; sur Stockholm, 10,4; sur Madrid, 10,4; sur Barcelone, 10,4; sur Valence, 10,4; sur Séville, 10,4; sur Cadix, 10,4; sur Malaga, 10,4; sur Grenade, 10,4; sur Cordoue, 10,4; sur Séville, 10,4; sur Cadix, 10,4; sur Malaga, 10,4; sur Grenade, 10,4; sur Cordoue, 10,4.

Revue du marché de New-York

New-York, 18 janvier. — Marché calme, vendredi, au Stock-Exchange cependant, la tendance générale reste toujours très bien orientée, après l'examen du programme social que le président Roosevelt a présenté au Congrès. Les prix de jeudi ont été difficilement maintenus et les échanges ont été réduits à 100 millions de dollars. Les informations concernant la reprise des affaires sont toujours aussi optimistes. Les spéculateurs cependant semblent plutôt enclins à attendre plutôt que de s'engager. L'ouverture a été soutenue, mais les hausses ont été limitées. Les cours ont été en hausse, en conséquence, a été suspendue tout au cours de la séance. Les valeurs industrielles ont été particulièrement fortes. Les valeurs étrangères ont été en hausse, en conséquence, a été suspendue tout au cours de la séance. Les valeurs industrielles ont été particulièrement fortes. Les valeurs étrangères ont été en hausse, en conséquence, a été suspendue tout au cours de la séance.

ANNONCE REGIONALES DES LIBERES Billet 100 francs EN VENTE DANS LES BANQUES ET DEBITS DE BIEN. PLUS DE 60% DE LOTS. MISE EN VENTE DES DERNIERS BUREAU DE RENSEIGNEMENTS 17, RUE DE MIROESNES